

La sécheresse de 2018 sur la région Bourgogne-Franche Comté

Retour d'expérience sur le département de Côte d'Or



Le département de Côte d'Or, comme l'ensemble de la région Bourgogne-Franche Comté, a été frappé par une sécheresse historique lors de l'été et de l'automne 2018. Côté bassin de la Saône, la première alerte à la sécheresse a été lancée le 19 juillet pour les bassins de la Bèze et de la Saône. Le 3 août, la Tille Amont, a aussi été placée en alerte, suivie de la Tille Aval le 10. En même temps, la Saône et la Tille Amont étaient placées en alerte renforcée. Le 23 août, l'Ouche Amont a été placée à son tour en alerte, tandis que la Bièvre (entre la Vouge et l'Ouche Aval, en vert sur la carte ci-contre) était directement classée en alerte renforcée, et la Dheune en crise. Le 21 septembre, la Vingeanne, la Vouge et la

Bouzaise ont également été placées en alerte de même que la Bièvre qui y était rétrogradée, tandis que l'Ouche Aval était placée en alerte renforcée et que la Tille Aval passait en crise. Le 5 octobre, la Bèze et la Vingeanne passaient en alerte renforcée, et l'Ouche aval était placée en crise.

Côté bassin de la Seine, la première alerte à la sécheresse a aussi été proclamée le 19 juillet pour les bassins de la Seine et de l'Ource. Le Serein, l'Armançon Amont et la Laignes passaient eux-aussi en alerte le 3 août, tandis que la Seine était placée en alerte renforcée. L'Armançon Amont et le Serein passaient en alerte renforcée le 10 août, puis la Laignes et l'Ource le 23 août. La Seine et l'Ource étaient ensuite placées en crise le 21 septembre, suivis par le Serein et l'Armançon Amont le 5 octobre.

De son côté, l'Arroux était placé en alerte dès le 19 juillet, puis directement en crise le 23 août, avant d'être rétrogradé en alerte renforcée le 5 octobre.

Il aura fallu attendre le 16 novembre pour que tous les arrêtés sécheresse soient levés sur le département. On peut ainsi voir que c'est plutôt l'Ouest de la Côte d'Or qui a été touché, avec des unités placées plus tôt en alerte et avec des niveaux en crise plus fréquents.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lechâtelet (Saône)	696	338	391	202	111	98.9	25.5	16.4	15.1	14.4	19.6	146
Plombières (Ouche)	30.6	15	17.9	8.95	1.65	2.44	0.93	0.79	0.7	0.68	0.79	5.93
Oisilly (Vingeanne)	37.1	16.9	23.5	11.9	4.74	7	1.66	1.28	1.04	0.93	1.24	8.66
Arcelot (Tille)	49.2	25.5	27	13.5	3.35	3.77	0.71	0.2	0.14	0.05	0.09	9.9
Nod-sur-Seine (Seine)	27.3	12.8	11	5.94	1.9	1.71	0.81	0.41	0.36	0.39	0.53	8.17

Concernant les principales rivières, on remarque une situation contrastée, avec des excédents généraux en hiver et au printemps, et des déficits globaux en été et automne avant un retour à la normale en décembre. La sécheresse se révèle particulièrement tardive, avec les débits les plus faibles observés d'août à novembre. La Vingeanne semble avoir été la moins touchée, avec des débits supérieurs à la moyenne humide encore assez tardivement, et une sécheresse qui s'est manifestée par des débits faibles mais pas inférieurs à l'étiage quinquennal* seulement en octobre et novembre. L'Ouche non plus n'a pas connu des débits très faibles, même si des débits inférieurs à la moyenne sèche ont été observés assez souvent dès le mois de mai.

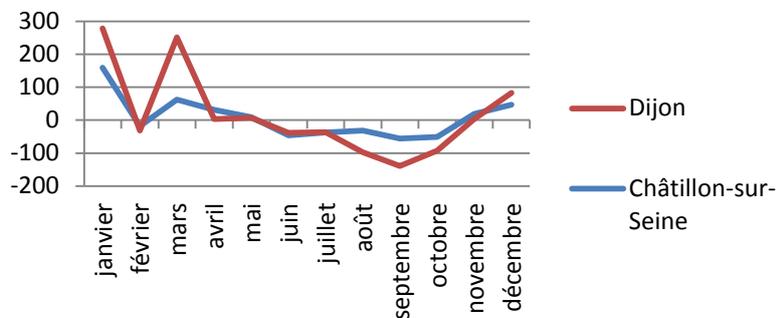
Ces situations contrastent avec celles des autres rivières, qui ont été plus impactées par la sécheresse. La Saône a été la plus touchée, avec des débits inférieurs à la moyenne sèche dès juillet, puis inférieurs à l'étiage quinquennal 4 mois durant. La Tille et la Seine ont connu des impacts similaires avec une sécheresse marquée entre août et novembre, bien qu'elle soit plus importante en octobre-novembre sur la Tille et entre août et octobre sur la Seine. Cette dernière a d'ailleurs la particularité de connaître son minima en septembre, alors que les autres l'observent en octobre.

*Etiage quinquennal : 1 chance sur 5 d'avoir un étiage aussi prononcé chaque année

	Débits supérieurs à la moyenne humide mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à la moyenne sèche mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à l'étiage quinquennal (m3/s)

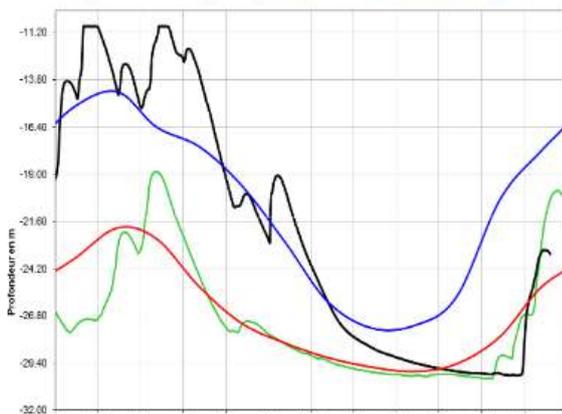
Au niveau des précipitations, celles-ci ont été très excédentaires au début de l'année, avec des pics en janvier et mars, surtout marqués à Dijon. Par la suite, le déficit a commencé à poindre en juin, avant de se creuser entre août et octobre, surtout à Dijon. Il aura fallu attendre novembre pour retrouver un léger excédent à la fin de l'année.

Rapport des précipitations à la normale*



* normales calculées via les moyennes climatiques définies pour la période 1981-2010

Bourberain (21) - Calcaires entre Ouche et Vingeanne (libre)



Enfin, les nappes phréatiques, à l'image de celle de Bourberain, ont été moins impactées par la sécheresse que les cours d'eau, conséquence des forts excédents pluviométriques de l'hiver. On remarque ainsi qu'en 2018 (courbe noire), on se situe au-dessus de la moyenne humide (courbe bleue) jusqu'à la mi-août, avant de passer sous la moyenne sèche (courbe rouge) en octobre. Les niveaux de 2017 (courbe verte) sont alors atteints, et on observe un décalage quant à la reprise, qui n'intervient que début décembre, signe du caractère tardif de la sécheresse.